

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### **Arrêté du 10 décembre 2018 portant ouverture au titre de l'année 2019 d'un concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs des mines**

NOR : ECOG1833085A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 10 décembre 2018, est autorisée l'ouverture d'un concours externe sur titres pour le recrutement d'un ingénieur des mines au titre de l'année 2019, ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou justifiant de qualifications au moins équivalentes attribuées dans les conditions prévues par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

Les candidatures devront parvenir, au plus tard, le 8 mars 2019 à 23 h 59 (heure de Paris), par voie électronique à l'adresse [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr), ou par voie postale, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse SCGEIET, Teledoc 333, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.

*Nota.* – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie et des finances, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 – Mail : [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr)).